KEYS RH

29 Rue COMMANDANT FAURAX

69006 LYON 6E ARRONDISSEMENT

Comptes au 31/12/2025

- SOMMAIRE -

Etats de Gestion

Bilan - Actif 2
Bilan - Passif 3
Compte de résultat 4

Généralités

Chiffres clefs 6
Changement de méthodes comptables 7
Faits marquants 8
Evénements postérieurs à la clôture 9
Règles et méthodes comptables 10

Notes sur le bilan

Immobilisations 13
Amortissements 14
Créances et dettes 15
Composition du capital 16
Variation des capitaux propres 17
Provisions et dépréciations 18
Charges constatées d'avances 19
Charges à payer 20
Produits à recevoir 21

Notes sur le résultat

Chiffre d'affaires 22

Autres informations

Engagements hors bilan 23
Engagements retraite 24
Effectif 25
Societes consolidantes 26

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2025	31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 720	3 513	206	563
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorporelles en cours, av. et acptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	35 890	10 981	24 908	16 531
Immobilisations corp. en cours, av. et acptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 960		8 960	6 810
ACTIF IMMOBILISE	**48 570**	**14 495**	**34 075**	**23 905**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	9 308		9 308	9 052
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 140 401	122	2 140 278	1 325 478
Autres créances	38 079	6 213	31 865	33 319
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités				
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	1 736		1 736	8 021
ACTIF CIRCULANT	**2 189 526**	**6 336**	**2 183 189**	**1 375 871**
Frais d'émission d'emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif & différences d'éval.				
TOTAL GENERAL	**2 238 096**	**20 832**	**2 217 264**	**1 399 776**

Rubriques			31/12/2025	31/12/2024
Capital social ou individuel	(dont versé :	100 000)	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	121 931	106 610
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			259 088	140 320
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES			**491 019**	**356 931**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
PROVISIONS				
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			4 090	1 572
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	546 753	152 852
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			108 885	102 572
Dettes fiscales et sociales			1 040 173	764 790
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Instrument financier à terme				
Autres dettes			26 341	21 059
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**1 726 245**	**1 042 845**
Ecarts de conversion passif et différence d'évaluation				
TOTAL GENERAL			**2 217 264**	**1 399 776**

Rubriques	France	Exportation	31/12/2025	31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	5 637 287		5 637 287	3 751 479
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**5 637 287**		**5 637 287**	**3 751 479**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				2 500
Reprises sur sur amortissements et provisions			5 979	5 279
Produits de cessions d'immobilisation incoporelles et corporelles				
Autres produits			21 130	274
PRODUITS D'EXPLOITATION			**5 664 396**	**3 759 533**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			802 723	489 249
Impôts, taxes et versements assimilés			113 777	87 473
Salaires et traitements			3 775 819	2 608 209
Cotisations sociales			611 074	372 890
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 096	3 060
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations et dépréciations			6 336	5 979
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			2 111	
Autres charges			8 486	9 061
CHARGES D'EXPLOITATION			**5 326 425**	**3 575 922**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**337 970**	**183 610**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				687
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
PRODUITS FINANCIERS				**687**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 022	5 105
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**1 022**	**5 105**
RESULTAT FINANCIER			**-1 022**	**-4 417**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**336 948**	**179 192**

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		**696**
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**-696**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	77 860	38 176
TOTAL DES PRODUITS	**5 664 396**	**3 760 220**
TOTAL DES CHARGES	**5 405 308**	**3 619 900**
BENEFICE OU PERTE	**259 088**	**140 320**

Chiffres clefs

Société : KEYS RH
SIRET : 83107049500013

(En euros)	31/12/2025
Total du Bilan	2 217 265
Chiffre d'affaires	5 637 287
Résultat d'exploitation	337 971
Résultat net comptable	259 088
Dividendes	125 000

L'exercice à une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels et ont été approuvés par le Président le 15/04/2025.

Les états financiers sont présentés en euros sauf indications contraires.

CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

La société a appliqué le nouveau règlement de l'ANC prévoyant la suppression des comptes de transfert de charges et la redéfinition du résultat d'exploitation.

FAITS MARQUANTS

Aucun fait marquant est à signaler sur l’exercice 2025.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Situation au Moyen-Orient :
L'émergence d'opérations militaires eu Moyen-Orient à compter du 28 février 2026 engendre des répercussions sur l'économie mondiale. S'agissant d'un événement postérieur à la clôture, il n'a pas d'incidence sur l'évaluation des actifs et passifs des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025. A la date d'arrêté des comptes, la Direction considère que cet événement n'a pas d'incidence significative sur l'activité de la société, ni sur la continuité d'exploitation.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis en conformité avec les dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation du Plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

Voici les principes comptables appliqués le cas échéant.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou/et compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels.
Compte tenu du contexte économique et financier à fin décembre 2025, ces estimations peuvent devoir être révisées si les bases d'informations sur lesquelles elles ont été établies évoluent. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels et corporels,
- L'évaluation des provisions et des engagements de retraite,
- L'évaluation de la valorisation des titres de participation.

ACTIFS IMMOBILISES

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit ou par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale ;

Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Les nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation des actifs incorporels et corporels portent sur la notion de durée d'utilisation limitée ou non des actifs immobilisés pour qualifier leur caractère amortissable.

Un actif immobilisé est amortissable lorsque sa durée d'utilisation est limitée.

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué à la clôture des comptes (article 214-15 du PCG). La valeur nette comptable de l'actif est alors comparée à sa valeur actuelle.

Immobilisations Incorporelles

Les principales immobilisations incorporelles de l'entreprise sont les suivantes :

- Les frais d'établissement,
- les logiciels, brevets acquis ou créés en interne, marques et licences,
- le fonds commercial.

Conformément au règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2005, les critères suivants doivent être respectés afin de pouvoir inscrire à l'actif une immobilisation incorporelle :

- Le projet doit être clairement identifié, suivi de façon individualisée et fiable
- Le projet doit avoir de sérieuses chances de réussite technique
- Intention, capacité et assurance de la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ; Avantages économiques futurs probables (c'est à dire l'avantage qu'a cet actif de contribuer, directement ou indirectement, à des flux nets de trésorerie au bénéfice de l'entité)
- Disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle

- Capacité d'évaluer de façon fiable les dépenses liées à cet actif au cours de son développement.

Frais d'établissement, de recherche et de développement

Les frais d'établissement ainsi que les frais de recherche sont majoritairement comptabilisés en charges du fait que la probabilité de dégager un avantage économique futur est quasi nulle. Les frais de développement ne respectant pas les critères énumérés ci-dessus sont également comptabilisés en charges.
Les coûts de développement engagés pour un actif qui remplit les conditions énumérées ci-dessus sont constitués des coûts salariaux.
Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, les frais de développement sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des projets. Si leur durée d'utilisation ne peut pas être déterminée de manière fiable, les frais de développement sont amortis sur une durée de 3 à 5 ans.

Marques

Les marques non amortissables font l'objet, au moins une fois par an, de tests de perte de valeur sur la base utilisée lors de l'acquisition ; cela peut engendrer une constatation d'une dépréciation. Les frais de dépôt de marque sont comptabilisés en charges.

Logiciels

Les logiciels créés, ne remplissant pas les conditions de comptabilisation à l'actif, destinés à usage interne ou à usage commercial sont inscrits principalement en charges.
Les logiciels créés sont évalués au coût de production sur la base des temps passés pour la conception des progiciels correspondants. Les heures produites sont valorisées à partir des salaires augmentés des charges sociales et après application d'un coefficient de charges indirectes.
Ils sont amortis linéairement sur la durée de vie probable d'utilisation, soit 3 ans.

Fonds commercial

Le fonds commercial est constitué des éléments incorporels du fonds de commerce acquis qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entreprise. Il contient le solde résiduel du mali qui n'a pu être affecté (norme 2015-06 ANC).
Il est composé principalement de la clientèle, de l'achalandage, de l'enseigne, du nom commercial et, plus largement, des parts de marché.
Le fonds commercial est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée. Cette présomption est réfutable lorsque sa durée d'utilisation est limitée en fonction de critères liés à son utilisation. Il est amorti sur sa durée d'utilisation ou si celle-ci ne peut être déterminée de façon fiable, sur une durée de 10 ans.
Le fonds commercial non amorti fait l'objet d'un test annuel de dépréciation systématique, qu'il y ait ou non un indice de perte de valeur. Il convient de déterminer si sa valeur actuelle est au moins égale à sa valeur comptable.
Par contre, le fonds commercial amorti fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement en présence d'un indice de perte de valeur à la clôture.
Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises au résultat.

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. L'amortissement pratiqué linéairement, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien.

Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :

	Durée
Installations générales, agencements et aménagements divers	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Matériel et outillage	3 à 10 ans
Mobilier	3 à 5 ans

Immobilisations Financières

Conformément au règlement CRC n° 2004-06 qui a modifié le traitement comptable des titres à compter du 1er janvier 2005, les titres de participation acquis depuis cette date sont évalués selon les règles d'évaluation du coût d'entrée des actifs.

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition constitué du prix d'achat augmenté des coûts directement attribuables. Les actifs acquis par voie d'apport sont comptabilisés à la valeur figurant dans le traité d'apport.

Une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dépréciation des titres, puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale et éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges.

La valeur actuelle des titres s'apprécie par rapport à la quote-part de capitaux propres détenue, après prise en compte de la juste valeur des actifs et des passifs de la filiale.

Par dérogation au principe du PCG, les reprises de provisions relatives aux titres de participation sont comptabilisées en résultat exceptionnel en cas de cession de titres, afin que l'intégralité des incidences relatives à la cession soit constatée au niveau du résultat exceptionnel.

Autres Immobilisations Financières

Les autres immobilisations financières sont composées, le cas échéant,
- du prêt à Action Logement au titre de la cotisation Effort Construction de l'année en cours et des années antérieures
- des cautions versées dans le cadre de contrat de locations mobilières ou immobilières.

CLIENTS ET AUTRES ACTIFS D'EXPLOITATION

Créances Clients et Comptes Rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Leur valeur d'inventaire fait l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement sont clairement identifiées.
Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Autres Créances

Les créances acquises ou apportées pour une valeur décotée sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou d'apport. L'écart entre la valeur nominale et la valeur d'acquisition ou d'apport n'est comptabilisé en profit qu'après encaissement d'un excédent par rapport au montant inscrit au bilan. Le risque d'irrécouvrabilité ne donne lieu à la constatation d'une dépréciation que si la perte par rapport au nominal de la créance excède le montant de la décote.

Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur prix d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.
La valeur de marché est déterminée pour les titres cotés, par référence à la moyenne des cours de bourse du dernier mois de l'exercice et pour les titres non cotés, par référence à la valeur probable de négociation.

Cette dernière est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs sur la base, notamment, des derniers comptes annuels (bénéfices, valeur de rendement, valeur mathématique, prix pratiqués lors de transactions récentes...).

Les moins-values latentes font l'objet d'une provision (Plan Comptable Général Article 332.6).

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Les revenus d'activité sont constitués par le placement d'intérimaires et de personnel permanent, principalement en France et pour une part minoritaire en Europe.

CALCULS DE PROVISIONS

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 720		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.	11 966		7 132
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	9 809		6 982
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**21 775**		**14 114**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	6 810		2 300
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**6 810**		**2 300**
TOTAL GENERAL	**32 305**		**16 414**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			3 720	3 720
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers			19 099	19 099
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			16 791	16 791
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**35 890**	**35 890**
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		150	8 960	8 960
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**150**	**8 960**	**8 960**
TOTAL GENERAL		**150**	**48 570**	**48 570**

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissements et développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	3 156	357		3 513
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**3 156**	**357**		**3 513**
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers	1 894	1 714		3 608
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 349	4 023		7 373
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**5 243**	**5 737**		**10 981**
TOTAL GENERAL	**8 400**	**6 094**		**14 495**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Frais établis.							
Fonds Cial							
Autres. INC.							
INCORPOREL.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	8 960		8 960
Clients douteux ou litigieux	2 948		2 948
Autres créances clients	2 137 453	2 137 453	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	25 626	25 626	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	1 700	1 700	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	10 752	10 752	
Charges constatées d'avance	1 736	1 736	
TOTAL GENERAL	**2 189 177**	**2 177 269**	**11 908**

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	4 090	4 090		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	88 688	88 688		
Fournisseurs et comptes rattachés	108 885	108 885		
Personnel et comptes rattachés	367 947	367 947		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	193 772	193 772		
Etat : impôt sur les bénéfices	27 684	27 684		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	442 917	442 917		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	7 852	7 852		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	458 065	458 065		
Autres dettes	26 341	26 341		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**1 726 245**	**1 726 245**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

Catégories de titres	Nombre de titres à la clôture de l'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	100 000	-		1,00
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droite de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Libellé	Ouverture	Affectation du résultat N-1	Opération en capital	Distribution	Cloture
Capital appelé non versé	-				-
Capital appelé versé	100 000				100 000
Réserve légale	10 000				10 000
Autres réserves	74 021				74 021
Report à nouveau créditeur	-				-
Report à nouveau débiteur	(104 357)	7 032			(97 325)
Bénéfice de l'exercice précédent	7 032	(7 032)			(0)
Déficit de l'exercice précédent	-				-
Total passif	**86 696**				**86 696**
Dividendes versés					
Bénéfice (+) / Déficit (-)					(3 074)
Capitaux propres	**86 696**	**-**		**-**	**83 622**

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients		122		122
Autres dépréciations	5 979	6 213	5 979	6 213
DEPRECIATIONS	**5 979**	**6 336**	**5 979**	**6 336**
TOTAL GENERAL	**5 979**	**6 336**	**5 979**	**6 336**

Dotations et reprises d'exploitation	6 336	5 979
Dotations et reprises financières		
Dotations et reprises exceptionnelles		

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Variation
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	-	3 681	- 3 681
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCES		**-**	**3 681**	**- 3 681**

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Variation
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				
408100	FOURNISSEURS FNP	600	-	600
408110	GROUPE F.N.P.	-	-	-
TOTAL DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		**600**	**-**	**600**
AUTRES DETTES				
168800		-	-	-
418200	CLIENT PROVISION CA ANAEL TT	-	-	-
419800	CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	-	-	-
419820	CLIENTS RFA A ETABLIR	3 354	2 986	367
455810		-	-	-
468600	CHARGES A PAYER	-	-	-
518100	INT COURUS A PAYER	-	-	-
TOTAL AUTRES DETTES		**3 354**	**2 986**	**367**
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428200	PROVISION IFM CP CET	-	-	-
428210	PROVISION C.P.PERMANENTS	773	307	466
428220	PROV CPTE EPARGNE T PERMANENTS	-	-	-
428230	PROV INT CET INTERIMAIRES	-	-	-
428400	PROV.PARTICIP.SALARIES	-	-	-
428600	AUTRES CHARGES A PAYER	920	-	920
438200	CHARGES/PROV IFM CP INTERIM	-	-	-
438210	CHARGES/PROV CP PERMANENTS	371	133	238
438300	FORFAIT SOCIAL S/PARTICIPATION	-	-	-
438600	ORG.SOC.CHARGES A PAYER	956	1 024	- 68
438601	ORG.SOC.CHARGES SUR PROV	349	-	349
438602	CHARGES SOCIALES INT CET	-	-	-
438603	AKTO FCP & TA	493	327	167
438605	TAXE APPRENTISSAGE	94	73	20
448600	CVAE A PAYER	-	-	-
448610	ETAT CHARGES A PAYER	-	-	-
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		**3 956**	**1 864**	**2 092**
TOTAL CHARGES A PAYER		**7 909**	**4 850**	**3 059**

Compte	Libellé	31/12/2025	31/12/2024	Variation
PRODUITS A RECEVOIR				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
267800	INTERETS COURUS NON ECHUS	-	-	-
276840	INTERETS COURUS S/PRET	-	-	-
TOTAL CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS		**-**	**-**	**-**
CREANCES CLIENTS				
418100	CLIENTS FACT.A ETABLIR	-	-	-
418110	GROUPE FACT.A ETABLIR	-	-	-
418200	CLIENT PROVISION CA ANAEL TT	-	-	-
TOTAL CREANCES CLIENTS		**-**	**-**	**-**
AUTRES CREANCES				
409800	FRS.AVOIR A RECEVOIR	-	12	- 12
455700		-	-	-
455710		-	-	-
455810		-	-	-
468700	PAR FORMATIONS	-	-	-
468720	AUTRES PRDS A RECEVOIR	-	-	-
518800	INTERETS COURUS A RECEVOIR	-	-	-
TOTAL AUTRES CREANCES		**-**	**12**	**- 12**
CREANCES FISCALES ET SOCIALES				
443300	PAR CHOMAGE PARTIEL	-	-	-
448600	CVAE A PAYER	776	1 304	- 528
448610	ETAT CHARGES A PAYER	-	-	-
438600	ORG.SOC.CHARGES A PAYER	-	-	-
438601	ORG.SOC.CHARGES SUR PROV	-	-	-
438700	I.J.SECURITE SOCIALE	-	-	-
438800	ORG.SOCIAUX AUTRES PRODUITS A RE	-	-	-
448700	ETAT PRODUITS A RECEVOIR	-	-	-
448708	ETAT CREDIT CICE 2018	-	-	-
TOTAL CREANCES FISCALES ET SOCIALES		**776**	**1 304**	**- 528**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		**776**	**1 316**	**- 540**

Rubriques	Chiffres d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2025	Total 31/12/2024	%
PRESTATIONS INTERIMAIRES	5 552 428	-	5 552 428	2 043 158	172%
HONORAIRES RECRUTEMENT	-	-	-	1 000	-100%
REDEVANCE ANIMATION	-	-	-	-	0%
APPORTEURS D'AFFAIRES	-	-	-	-	0%
CONVENTION ANIMATION	-		-	-	0%
PRESTATION DE FORMATION	-		-	-	0%
AUTRES PRODUITS	84 859	-	84 859	-	0%
LOCATIONS IMMOBILIERES	-		-	-	0%
LOCATIONS GERANCE	-		-	-	0%
					0%
Total	**5 637 287**	**-**	**5 637 287**	**2 044 158**	**176%**

Engagements hors-bilan

Les engagements hors-bilan de la société se décomposent comme suit :

(En euros)	Filiales et participations	Autres entreprises liées	Tiers	Total au 31/12/2025	Total au 31/12/2024
Cautions de contre-garantie sur marchés	-	-			-
Créances cédées non échues	-	-		-	-
Gages, nantissements, hypothèques et sûretés réelles	-	-		-	-
Avals, cautions et garantie donnés	-	-			-
Indemnités départ à la retraite	-	-	2 809	2 809	2 624
Autres engagements	-	-	-		-
Autres engagements donnés - EENE	-	-			-
ENGAGEMENTS DONNES	**-**	**-**	**2 809**	**2 809**	**2 624**
Cautions crédit client	-	-	288 630	288 630	163 533
Nantissement de titres	-	-			-
Actifs hypothéqués	-	-			-
Abandon de créances avec clause de retour à meilleur fortune	-	-			-
Garantie d'actifs / passifs	-	-			-
Privilèges de prêtur de deniers	-	-			-
ENGAGEMENTS RECUS	**-**	**-**	**288 630**	**288 630**	**163 533**
ENGAGEMENTS RECIPROQUES					
TOTAL DES ENGAGEMENTS	**0**	**0**	**291 439**	**291 439**	**166 157**

ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILES

Engagements de retraite (informations)

Les engagements de retraite au profit des salariés s'élèvent à 2809 € au 31/12/2025, et à 2624 € au 31/12/2024.

Les hypothèses retenues pour la constatation de l'engagement retraite des salariés sont les suivantes :

- Convention collective applicable : Accord national des activités des agences de placement de main-d'œuvre
- Age de départ en retraite : 64 ans
- Augmentation des salaires annuels : 1,5 %
- Taux d'actualisation annuel : 3,25 %
- Le taux de turn over est évalué à 25% pour les employés et à 10% pour les cadres
- La probabilité de verser l'indemnité de fin de carrière pour les intérimaires est considérée comme nulle

Effectifs	31/12/2025	31/12/2024
Ventilation de l'effectif moyen		
Personnel permanent	4	4
Personnel intérimaire	99	67
Total	**103**	**71**

SOCIETES CONSOLIDANTES

Société : KEYS RH
SIRET : 83107049500013
Clôture au : 31/12/2025

Identités des sociétés consolidantes

NOVALI
4 RUE DUGUESCLIN
69006 LYON

SIRET : 431 934 603 RCS LYON

KEYS 01

Société par actions simplifiée au capital de 100 000 €
Siège Social : 29, rue du commandant Faurax– 69006 LYON
831 070 495 RCS LYON
La « Société »

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 25 juin 2026

Le 25 juin 2026, à 18h, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au sein des locaux de la **NOVALI** situés à Caluire et Cuire (69300) – 5 Avenue de Poumeyrol, sur convocation du président.

L'assemblée est présidée par **Guillaume MATHIEU** en sa qualité de président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le président, permet de constater que les représentants légaux des sociétés **NOVALI** et **CULLINAN**, seules associées de la Société, sont présents.

Le président constate, en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- La feuille de présence à la présente assemblée,
- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 (bilan, compte de résultat et annexe),
- Le rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Les statuts de la Société,
- Le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été tenues à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au président, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

A titre ordinaire :

- Lecture du rapport spécial du président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus au président,
- Affectation du résultat,
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Il est ensuite donné lecture à l'assemblée du rapport établi par le président.

Cette lecture terminée, le président déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que la Société ne prend pas en charge de dépenses non déductibles fiscalement au sens de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur la proposition du président, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 font apparaître un bénéfice de 259 088,10 €, décide de l'affecter comme suit :

- Résultat net 259 088,10Euros
- A titre de dividendes aux actionnaires, la somme de250 000 Euros
- Le solde, soit la somme de 9 088,10 Euros
 au poste « Autres réserves ».

Le dividende par action s'élève ainsi à 25 €. Il sera mis en paiement dans les délais légaux.

L'assemblée générale prend acte, en application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

Assemblée/Exercices	Dividendes distribués	Dividendes distribués ouvrant droit à l'abattement de 40 %
31 décembre 2024	125 000 €	Néant
31 décembre 2023	80 000 €	Néant
31 décembre 2022	50 000 €	Néant
AG du 15 novembre 2022	25 000 €	Néant

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des voix délibératives.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé.

Signature :

Le président
Guillaume MATHIEU

